



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

1^{er} février 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 87



JETER LES BASES D'UN QUÉBEC
ET D'UN MONDE SANS PAUVRETÉ,
PLUS ÉGALITAIRE,
PLUS SOLIDAIRE!



Forum citoyen prévu pour les 23, 24 et 25 mai 2002

C'était plus que le temps qu'on choisisse une date et c'est sûrement le temps de l'inscrire dans vos agendas. Ça aura lieu à Québec.

Un comité d'organisation est en train de se mettre en place. Le Collectif invite plusieurs grands réseaux à collaborer à cet événement où on prendra ensemble de la perspective sur les enjeux de la lutte à la pauvreté au Québec. Peut-être même avez-vous vu cette invitation à des réseaux circuler, car il semble qu'elle a débordé un peu de ses destinataires, ce qui a créé un peu de confusion vu que c'était un document préliminaire et non l'annonce comme telle du Forum. Patience dans l'azur, les détails et l'appel à s'inscrire viendront et même dans ces pages, une fois qu'on saura un peu mieux quels réseaux font cause commune pour l'événement.

On va se partir d'une phrase : «Jeter les bases (suite en page 2)



Un remaniement de ministres, mais on saute par dessus la hausse du salaire minimum..

Bonjour tout le monde! On sentait ça venir. On devait avoir une rencontre avec Jean Rochon et Nicole Léger, mercredi matin le 30 janvier, pour faire le bilan des trois rencontres tenues depuis quelques mois sur le contenu de notre proposition de loi et pour voir les suites. L'annulation de la rencontre est arrivée la veille pour cause de remaniement ministériel. Vous trouverez notre communiqué au verso.

Chose certaine il y en aura eu depuis 1995 des ministres responsables de la sécurité du revenu puis de la solidarité sociale, avec la lutte à la pauvreté en prime : Jeanne Blackburn, Louise Harel, André Boisclair, Jean Rochon et Nicole Léger, et maintenant Linda Goupil et Nicole Léger. Beaucoup d'élus, pas d'amélioration notable des conditions de vie pour les plus pauvres. En fait un appauvrissement remarqué, ponctué d'une couple d'indexations des prestations d'aide sociale, mais pas à chaque année. Rappelons-nous que pendant ce temps le supplément pour participation à des mesures d'emploi est passé de 150\$ à 120\$, que les personnes à l'aide sociale aptes ont eu désormais à payer pour la franchise de leurs médicaments. Les loyers ont augmenté et leur rareté aussi, mais aucun de ces ministres n'est allé chercher l'abolition de la coupure pour partage de logement, une revendication de longue date et une promesse du Sommet de la jeunesse. Ce n'est pas que la société québécoise comme telle se soit appauvrie. Cinquième de la population pour cinquième, les ménages faisant 100 000\$ par année ont quant à eux quelques milliers de dollars nets de plus dans leurs poches, suite aux baisses d'impôts québécoises et fédérales. Peut-être même pas loin d'une prestation d'aide sociale de plus, si on inclut les indexations et augmentations de salaires et les rendements sur les investissements.

Et le salaire minimum?

Pendant que la cohorte ministérielle changeait de chaise, on n'a pas entendu grand chose sur une date pourtant à surveiller. Si vous vous rappelez bien, le 1 février c'est habituellement la date où on change le salaire minimum. Vous vous rappelez l'an dernier, la mise en vigueur du 10 sous de la Marche? Avez-vous vu le salaire minimum changer aujourd'hui?

Prochaine rencontre du Collectif jeudi, le 7 février

Comme vous voyez, il y a tout plein de raisons de continuer la lutte ensemble. Jeudi prochain le 7 février, le Collectif de transition se rencontre à Québec. Au menu : stratégie et plan d'action pour les prochaines semaines et mois, enjeu électoral, Forum citoyen, projet AVEC, projet de statuts et règlements. On vous en redonne des nouvelles.

(suite de la page 1)

de sociétés sans pauvreté au Québec et dans le monde, de sociétés plus égalitaires et plus solidaires, ça suppose de se gouverner et de se développer autrement.»

On va se demander : partageons-nous cette vision? Et si oui, comment on fait pour la faire avancer? Différents réseaux agissent à un niveau ou à un autre dans cette perspective. Par exemple, la loi mise de l'avant par le Collectif est un instrument pour se gouverner autrement au Québec. Quels sont les autres instruments sur la table au plan politique, au plan économique, au plan social...? Est-ce que ça s'arrime et comment ça s'arrime... vu du monde à la base? Est-ce qu'on peut agir ensemble pour faire exister cette vision ? Comment on s'assure que les personnes qui vivent la pauvreté et l'exclusion soient au coeur des processus citoyens qu'on voudra vivre pour la faire avancer?

Ce sont toutes ces questions et bien d'autres qui habiteront ce forum que nous voudrions hors des sentiers battus, par sa méthode, par son allure, par son mélange d'échanges et d'actions. Un temps de réflexion, d'arrimage, de fête, d'action et de vision pour la suite.

Nous partons le bal ces jours-ci. On va construire l'événement à mesure, avec vous. Une démarche préparatoire toute simple sera bientôt disponible. Elles influencera la teneur des débats et de la programmation.

Le Forum lui-même aura lieu à Québec. Pour le moment, le cadre envisagé est un jeudi soir, un vendredi avec un vendredi soir et un samedi.

On pense à un événement de 300 à 400 personnes, où les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, les personnes à la base des différents réseaux, feraient le coeur de l'événement. On cherche des lieux où on va avoir du plaisir à penser, à fêter et à agir ensemble.

Si tout ça vous réveille les idées, elles sont les bienvenues, dès maintenant. On vous amène les nôtres très bientôt.



Le communiqué du Collectif sur le remaniement ministériel à Québec

Les cabinets changent, la pauvreté reste

Québec, le 30 janvier 2002. Où est passée l'obsession de lutte à la pauvreté de **Bernard Landry** ? se demande le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté suite au remaniement ministériel d'aujourd'hui. Alors que ce sujet était une trame évidente de l'entrée en fonction du premier ministre en mars dernier, il fallait le chercher aujourd'hui dans la présentation du nouveau conseil des ministres.

Le premier ministre a choisi de maintenir la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et il confie la responsabilité du dossier à **Linda Goupil**, qui hérite du portefeuille de la solidarité sociale. Cinq ministres se partagent maintenant les responsabilités confiées en mars dernier à **Jean Rochon** et **Nicole Léger**, ceci sans compter les autres recompositions dans de nouveaux portefeuilles de responsabilités cruciales pour la lutte à la pauvreté, avec tous les problèmes de suivi que cela pourra comporter. Ceci démontre, pour le Collectif, la pertinence d'une approche globale responsabilisant tout le conseil des ministres.

De même, la fluctuation dans l'importance accordée au problème de la pauvreté d'un remaniement à l'autre montre la nécessité d'encadrer la volonté politique par un instrument permanent résistant aux changements politiques, ce que permettrait la loi cadre et programme préconisée par le Collectif.

“Pendant que les cabinets changent, la pauvreté reste, rappelle **Vivian Labrie**, porte-parole du Collectif. Il faut des porteurs de dossiers qui y croient et qui sont capables de travailler correctement avec le milieu. C'est ce que nous dirons à la nouvelle ministre, que nous aimerions rencontrer très rapidement.”

Selon le Collectif, il faut agir maintenant et il y a deux façons de le faire. Le gouvernement doit profiter du prochain dépôt des crédits pour annoncer des mesures immédiates qui amélioreront directement les conditions de vie des personnes les plus pauvres, par exemple : en avançant sur la question du barème plancher, en éliminant la coupure pour partage de logement, en rétablissant la gratuité des médicaments pour toutes les personnes assistées sociales et pour les personnes âgées à faible revenu. De plus, il devra montrer qu'il est prêt à changer d'attitude et à mettre au débat ce que préconisent les mouvements citoyens.

“Nous voulons une commission parlementaire qui aurait comme mission de faire les débats nécessaires pour engager la société et ses institutions politiques à jeter en dix ans les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté et nous voulons que la proposition de loi que nous mettons de l'avant fasse partie de ce débat”, rappelle **Vivian Labrie**.

Le Collectif rappelle que depuis 1995 plusieurs ministres se sont succédés sur la question de la lutte à la pauvreté. Pendant ce temps, la société civile s'est mobilisée et responsabilisée. Dans un mouvement citoyen correspondant à l'ampleur du problème, elle a élaboré des solutions qui ont à leur tour suscité beaucoup d'adhésion. Il est maintenant temps d'en débattre.



**Collectif pour une loi
sur l'élimination de la
pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

www.pauvrete.qc.ca

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: pauvrete@clc.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec.